



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
5 juillet 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme**  
**Soixante-deuxième session**  
Genève, 3-5 septembre 2012  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED:
  - a) Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général;
  - b) Rapport d'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement;
  - c) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

## II. Annotations

### Point 1

#### Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président-Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa soixante-deuxième session sera un représentant d'un des États membres de la liste A (Afrique), et le Vice-Président-Rapporteur sera un représentant d'un des États membres de la liste C.

### Point 2

#### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa soixante-deuxième session tel qu'il figure à la section I plus haut.

#### *Documentation*

TD/B/WP/242

Ordre du jour provisoire annoté.

### Point 3

#### Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

3. Pour examiner ce point, le Groupe de travail sera saisi du rapport du Secrétaire général de la CNUCED intitulé «Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement» (TD/B/WP/242), qui porte sur des activités menées en 2011. Ledit rapport s'adresse à la fois au Groupe de travail à sa soixante-deuxième session et au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-neuvième session. Il contient des données d'analyse sur les différentes sources de financement des activités de coopération technique de la CNUCED, qui sont des contributions volontaires, et la répartition de celles-ci par domaines thématiques et par régions ou pays, ainsi qu'un aperçu général actualisé de la structure et des principales caractéristiques des programmes et projets de coopération technique de la CNUCED.

4. L'annexe I du rapport susmentionné, intitulée «Review of activities undertaken in 2011» (TD/B/WP/243/Add.1), passe en revue les activités de coopération technique menées en 2011 au titre des divers programmes et projets. Elle contient, outre des éléments de fond sur les activités, des renseignements sur leur impact et leurs résultats.

5. L'annexe II du rapport susmentionné, intitulée «Statistical tables» (TD/B/WP/243/Add.2), fournit des données sur les contributions financières, les dépenses au titre des projets et la répartition des activités entre les régions et les programmes. Elle donne également une liste des projets en cours d'exécution en 2011.

6. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, et conformément au paragraphe 220 de l'Accord d'Accra et au paragraphe 7 de la décision 495 (LV) du Conseil du commerce et du développement, les bénéficiaires, les donateurs et le secrétariat auront aussi la possibilité de dialoguer et de se consulter sur toutes les questions concernant les activités de coopération technique de la CNUCED.

*Documentation*

TD/B/WP/243	Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
TD/B/WP/243/Add.1	Review of the technical cooperation activities of UNCTAD and their financing – Annex I: Review of activities undertaken in 2011 (anglais seulement).
TD/B/WP/243/Add.2	Review of the technical cooperation activities of UNCTAD and their financing – Annex II: Statistical tables (anglais seulement).

#### **Point 4**

#### **Évaluation des activités de la CNUCED**

##### **a) Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général**

7. Pour examiner ce point, le Groupe de travail sera saisi du rapport du Secrétaire général de la CNUCED intitulé «Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général» (TD/B/WP/244), qui présente des résultats d'évaluation de 2011. Le rapport contient des descriptions d'évaluations achevées, en cours et futures, qui pourront contribuer utilement à l'évaluation, à la conception et à l'exécution future de projets et programmes de la CNUCED. Le Groupe de travail sera aussi invité à examiner une proposition pour les activités du prochain plan d'évaluation et à présenter ses conclusions et recommandations au Conseil du commerce et du développement.

##### **b) Rapport d'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement**

8. Dans le cadre de son examen d'une évaluation annuelle approfondie d'un programme de la CNUCED, le Groupe de travail, à sa cinquante-neuvième session, en septembre 2011, a demandé aux États membres de débattre plus avant des recommandations figurant dans le rapport d'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement (TD/B/WP/234, TD/B/WP(59)/CRP.1), et a décidé que ces débats auraient lieu à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique.

##### **c) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables**

9. À sa cinquante-neuvième session, le Groupe de travail a aussi prié le secrétariat de rendre compte des nouveaux progrès accomplis dans l'application des recommandations issues de l'évaluation externe indépendante des activités de coopération de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables (TD/B/WP/235, TD/B/WP/223, TD/B/WP(56)/CRP.1). Le secrétariat fera le point des progrès accomplis dans l'application de ces recommandations.

*Documentation*

TD/B/WP/244	Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général.
TD/B/WP/235	Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe indépendante des activités de coopération de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.
TD/B/WP/234	Évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
TD/B/WP(59)/CRP.1	Management response to the in-depth evaluation of UNCTAD's programme on science and technology for development (anglais seulement).
TD/B/WP/223	Évaluation approfondie des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.
TD/B/WP(56)/CRP.1	Observations du secrétariat sur l'évaluation approfondie des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.

**Point 5**

**Ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session  
du Groupe de travail**

10. Au cours de la session, le secrétariat présentera un projet d'ordre du jour provisoire pour la prochaine session du Groupe de travail.

**Point 6**

**Questions diverses**

**Point 7**

**Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce  
et du développement**

11. Le rapport de la soixante-deuxième session du Groupe de travail sera présenté au Conseil du commerce et du développement.